

Intitulé de l'UE	Formation artistique technique (Partie VI)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Myriam DESY	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Représentation codifiée - Partie 2	30h	Myriam DESY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Représentation codifiée - Partie 2 : 5h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Représentation codifiée - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
voir AA représentation codifiée BAC1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Acquis d'apprentissage spécifiques
-maitrise et respect des normes régissant le dessin technique
-cultiver l'habitude du raisonnement logique et rigoureux, des tracés précis et soignés, des représentations concises et rationnelles
-dominer les problèmes de relations géométriques et spatiales
-faire le lien entre les acquis et la pratique de classe

Contenu de l'AA Représentation codifiée - Partie 2

- normes de tracé
- normes d'écriture normalisée
- représentation en trois vues d'objets et pièces de machine
- normes de la cotation
- notions de perspective

Méthodes d'enseignement

Représentation codifiée - Partie 2 : travaux de groupes, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, enseignement à distance, synchrone et asynchrone

Supports

Représentation codifiée - Partie 2 : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Représentation codifiée - Partie 2

(voir 2016/2017)

(voir 2016/2017)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Représentation codifiée - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Représentation codifiée - Partie 2 :

-cotation des exercices de l'année et épreuve écrite

Année académique : **2020 - 2021**